

Règlement d'examen

Secrétaire médico-administrative H+ / Secrétaire médico-administratif H+

Version 1.3 / 18.09.2025

Sommaire

- Règlement des examens 3
- Domaines thématiques 3
- Coûts..... 3
- Admission..... 3
- Dates..... 4
- Examen numérique 4
- Préparation à l'examen numérique 4
- Durée de l'examen 4
- Matériel d'examen 4
- Calcul des notes 5
- Diplôme 5
- Répétition 5
- Reconnaissance 5
- Consultation des épreuves..... 5
- Recours..... 5

Règlement des examens

Domaines thématiques

Toutes les questions d'examen de diplôme sont axées sur les compétences suivantes. Le bloc thématique « Connaissances du secteur de la santé » comprend les connaissances théoriques générales sur le secteur de la santé, qui constituent la base et le cadre de référence pour les autres domaines thématiques, avec leurs tâches et leurs compétences opérationnelles :

1. Connaissances sectorielles du secteur de la santé

- a. Politique de santé
- b. Organisation du secteur de la santé en Suisse
- c. Situation actuelle du secteur de la santé en Suisse
- d. Établissements de santé (hôpitaux, cliniques, prestataires de soins ambulatoires)
- e. Services de secours
- f. Gestion du matériel
- g. Gestion de la qualité
- h. Collaboration / Interfaces

2. Applications informatiques

- a. Principes fondamentaux du poste de travail informatique
- b. Garantie de la sécurité informatique dans son domaine de travail
- c. Stockage des données des patients
- d. Mise en œuvre des versions et mises à jour des applications
- e. Documentation des étapes de processus
- f. Opportunités et risques liés à l'« intelligence artificielle » (IA)

3. Comptabilité

- a. Traitement des factures fournisseurs
- b. Gestion des débiteurs
- c. Collaboration à la comptabilité financière
- d. Gestion de la caisse dans une institution

4. Administration des patients

- a. Prise de rendez-vous lors de contacts téléphoniques
- b. Saisie / mise à jour des données relatives aux patients et aux dossiers dans le système informatique
- c. Garantie de la prise en charge financière du traitement
- d. Saisie des prestations / documentation administrative du traitement en cours
- e. Facturation des prestations fournies
- f. Traitement des factures externes reçues
- g. Suivi administratif des dossiers

5. Rédaction de rapports et documentation

- a. Rédaction de rapports formels et informels
- b. Facturation pour la rédaction de rapports médicaux
- c. Gestion des médecins prescripteurs
- d. Mise à jour et création de collectes de données
- e. Archivage des données médicales
- f. Brochures / Fiches d'information / Publications
- g. Mise en œuvre dans le cadre de la gestion de la qualité

Les compétences opérationnelles et théoriques requises pour les thèmes susmentionnés sont décrites en détail dans le document « Modules thématiques secrétaire médico-administratif H+ / secrétaire médico-administrative H+ ».

Coûts

Les frais d'examen s'élèvent à 380 CHF pour la première inscription et à 300 CHF pour le repassage de l'examen.

Admission

Il n'y a aucune exigence particulière concernant la formation initiale et continue des candidats. Toute personne estimant être en mesure de réussir l'examen peut donc s'inscrire à l'examen de diplôme auprès de H+ Bildung. L'examen H+ est toutefois conçu de telle manière que les candidats ne disposant pas d'une

bonne formation commerciale préalable ni d'une formation continue correspondante en tant que secrétaire médical(e) et hospitalier(ère) dans une école n'ont pratiquement aucune chance de réussir l'examen.

Les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans au moment de l'examen.

Les frais d'examen doivent être réglés à l'avance. Les participants qui ne s'acquittent pas des frais dans les délais impartis ne seront pas admis à l'examen.

Dates

Deux examens ont lieu chaque année, l'un au printemps et l'autre à l'automne. Les dates d'examen sont publiées sur le site web de H+ Bildung (www.hplus-bildung.ch / <https://hplus-bildung.ch/bildungsangebot/examen-secretaire-medico-administrative-h-secretaire-medico-administratif-h>).

Examen numérique

L'examen se déroule sur la plateforme d'apprentissage numérique Moodle de H+ Bildung.

Préparation à l'examen numérique

H+ Bildung met à la disposition des participants l'accès à l'environnement de test de la plateforme d'examen Moodle **quatre semaines** avant la date de l'examen. Les participants peuvent ainsi s'assurer que leur accès à Moodle fonctionne et se faire une idée du déroulement de l'examen.

Les demandes d'assistance concernant la plateforme d'examen Moodle peuvent être adressées à it@hplus-bildung.ch. **Les demandes d'assistance doivent être signalées à H+ Bildung suffisamment à l'avance.**

Durée de l'examen

L'examen dure **deux heures**. À l'expiration du temps imparti, l'examen est automatiquement clôturé.

Matériel d'examen

Les participants doivent apporter leur propre appareil pour passer l'examen. Un ordinateur portable compatible Wi-Fi et équipé d'un adaptateur secteur suisse est nécessaire. Les tablettes et les smartphones ne sont pas autorisés. L'accès à la plateforme d'examen Moodle s'effectue via un navigateur web. Moodle est compatible avec les navigateurs web courants configurés avec les paramètres par défaut (par exemple Google Chrome, Firefox, Microsoft Edge, Safari). Moodle fonctionne sur les appareils Windows et MacOS. Le jour de l'examen, peu avant le début de celui-ci, les participants disposeront de suffisamment de temps pour se connecter à Moodle.

H+ Bildung n'assure aucune assistance technique sur les appareils des participants le jour de l'examen. Les participants sont responsables du bon fonctionnement et de la compatibilité de leurs appareils.

Les problèmes techniques dus à une faute personnelle (par exemple, incompatibilité logicielle ou matérielle, alimentation électrique insuffisante, etc.) ou l'abandon de l'examen en raison de problèmes techniques entraînent automatiquement l'exclusion de l'examen et la note 1,0.

Aucun outil n'est autorisé pendant l'examen. L'accès à des applications en dehors de l'environnement d'examen n'est pas autorisé. Le surveillant vérifie en permanence le respect des directives.

L'accès à des applications en dehors de la plateforme Moodle entraîne automatiquement l'exclusion de l'examen et la note 1,0. La parole du surveillant fait foi.

Le matériel de prise de notes (bloc-notes et stylo) est fourni par H+ Bildung.

La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour participer à l'examen. Seuls les documents d'identité officiels et valides sont acceptés, à savoir les suivants :

- Passeport
- Carte d'identité suisse
- Permis de conduire suisse
- Permis de séjour suisse

Les personnes ne disposant pas d'une pièce d'identité valide ne seront pas admises à l'examen. Il n'existe aucun droit au remboursement des frais d'examen.

Calcul des notes

La note est calculée comme suit :

$$\frac{\text{points obtenus} \times 5}{\text{max. points}} + 1$$

Diplôme

Si la note d'examen est d'au moins 4,0, un diplôme est délivré. Le diplôme est délivré sans mention de la note, mais avec les mentions suivantes :

Note	Mention
5,5 – 6,0	très bien
5,0 – 5,4	bon
4,6 – 4,9	satisfaisant
4,0 – 4,5	passable
moins de 4,0	insuffisant

Répétition

En cas d'échec à l'examen, celui-ci peut être repassé une seule fois au maximum (voir coûts, dates).

Reconnaissance

Le diplôme est accrédité par « H+ Vos hôpitaux » l'association nationale des hôpitaux et des cliniques suisses et porte son logo.

Le diplôme est délivré par Hplus Bildung AG. La reconnaissance est attestée par la signature de la direction de Hplus Bildung AG sur le diplôme.

Consultation des épreuves

La consultation des épreuves n'est possible qu'en cas d'échec. Elle a lieu sur le lieu de l'examen. Hplus Bildung AG fixe la date de la consultation et tient compte, dans la mesure du possible, des disponibilités du candidat.

Recours

Les recours contre les décisions d'examen doivent être adressés par écrit à la commission de recours dans les 10 jours suivant la notification de la décision :

Hplus Bildung AG
Commission d'examen MASH+
Hintere Bahnhofstrasse 32
5000 Aarau

Les décisions de la commission de recours sont définitives.

Hplus Bildung AG

Karin von Wyl
Directrice générale